

Séance du 17 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal d'Entringe, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire.

Membres élus : 15 Membres en exercice : 15 Membres présents : 12

Présents : MME BASSAN, MME FEUVRIER, MME GOMES-PICART, MME HAGEN, MME HAZOTTE, MME WOLTER, M.BARBE, M. CORNIQUET, M.DEWILDE, M.FRANIATTE, M. HERGAT, M.TONNELIER.

Absents excusés : MME BERTOLOTTI qui a donné procuration à MME HAZOTTE, M.BACH qui a donné procuration à M.DEWILDE, M. DROUARD

- désignation du secrétaire de séance : MME GOMES-PICART
- approbation des compte-rendus des conseils du 13 et 22 décembre 2017.

01-2018 : arrêt n°2 du projet de Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à la transmission par la commune à la MRAe Grand Est d'une demande de recours gracieux et au vu des nouvelles pièces communiquées, cet organisme a décidé d'abroger la décision initiale en date du 5 décembre 2017 (n° MRAe 2017DKGE201) et de ne plus soumettre le projet de P.L.U. à la réalisation d'une évaluation environnementale.

Aussi le conseil municipal est appelé à prendre une décision arrêtant le projet de P.L.U.

Le conseil à l'unanimité décide d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme et de le transmettre pour avis aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes.

02-2018 : modification du temps de travail et tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe que Madame Annelise STAHL, agent technique territorial, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 2 février 2018. Suite à ce départ en retraite une nouvelle organisation des missions de deux agents est nécessaire et il convient de modifier leur temps de travail. Cette modification concerne :

- Madame Virginie ULRICH, agent technique territorial 2^{ème} classe qui effectuera 21 heures hebdomadaires au lieu de 18 heures hebdomadaires actuellement
- Madame Jennifer HUMBERT, agent technique territorial qui effectuera 30 heures hebdomadaires au lieu de 20 heures hebdomadaires actuellement.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dispositions réglementaires et examiné le tableau des effectifs, vote à l'unanimité ces modifications.

03-2018 : subventions diverses

8 enfants du Club Ado ont participé à l'organisation de la cérémonie des vœux du Maire. Aussi le Maire propose d'attribuer une subvention de 30 € par enfant soit 240 €. Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette subvention.

Divers : visite de Isabelle RAUCH, députée de la Moselle